



Les Échos de Bramefarine

n° 68 – juillet 2015 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

AVANT LA PÉRIODE ESTIVALE...

L'Éditorial du maire



L'été arrive, et avec lui la période des vacances va marquer pour certains un ralentissement du rythme des activités. Pour ce qui concerne le nouveau conseil municipal, il est temps de faire un bilan de cette première année.

Les travaux d'Avalon, ainsi que la protection des captages de La Serve et de La Combe, programmés par l'ancienne municipalité et maintenus par la nouvelle, sont pratiquement terminés malgré quelques petits détails qui restent à terminer. Avalon, en particulier, fut un chantier difficile où les contraintes techniques et de sécurité ont été nombreuses et où le retard pris pour leur déroulement a été conséquent. Merci aux habitants du hameau pour leur patience.

Pour nos écoliers, l'aménagement du temps d'activité périscolaire (TAP) s'est plutôt bien passé pour une première année d'essai. Devant ce succès, nous avons d'ores et déjà travaillé sur quelques améliorations pour la rentrée prochaine, y compris un nouveau recrutement. Cela devrait permettre aux animatrices de travailler avec des groupes d'enfants moins nombreux et des activités plus variées. Tout cela aura bien sûr un surcoût que nous tâcherons de limiter au maximum.

La prochaine grande étape sera de terminer le PLU. Nous y avons déjà travaillé, mais nous vous en communiquerons davantage lors de la prochaine édition des Échos de Bramefarine. De nouvelles réunions publiques seront programmées à la rentrée. En attendant, le conseil municipal vous souhaite un bel été et de bons séjours pour ceux qui partiront en vacances.

Jacques Viret. ■

Sommaire :

Urbanisme par Pierre Zacharie Travaux Avalon/La Combe, voiries communales, embellissement.
Budget 2015 par Odile Chabert Les orientations fondamentales pour notre avenir
Brèves des commissions Informations sur les actions engagées
Savoir vivre ensemble Civisme et événements pour cet été. ■

Dans le prochain numéro :

Point d'avancement sur le PLU.
La rentrée scolaire et sociale.
Cadre de vie et patrimoine. ■



Pierre Zacharie
3^e adjoint - Urbanisme

Urbanisme

Travaux coordonnés d'Avalon

L'intervention des entreprises réalisant les travaux d'assainissement et de réseaux électriques approche de son terme.

Le SEDI a procédé à la réception des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et téléphone.

Les luminaires d'éclairage public ont été mis en place et sont en cours de mise en service.

L'entreprise EGPI a terminé les réseaux d'égout, collecte des eaux pluviales, eau potable et incendie.

Grâce à la diligence des entreprises, les enrobés ont été réalisés à temps pour permettre le passage du « petit train » lors des Fêtes de la Tour.



Le hameau d'Avalon reprend un aspect normal

Il reste de petites imperfections à reprendre pour parachever cette réalisation et vos élus seront, comme à chaque fois, vigilants lors de la réception des travaux. ■



Les reprises sur le chemin entre Avalon et sa Tour

Voiries communales : reprise des enrobés

Nos voiries, comme chaque hiver, ont souffert des intempéries. Il était temps de leur refaire une « beauté » et assurer leur pérennité.

L'entreprise Roux-Latour est intervenue ces deux dernières semaines sur la plupart des voiries communales pour réparer les fissures et nids de poules de nos enrobés. ■

Travaux de mise en sécurité du captage de La Combe

Après La Serve aux Bretonnières, c'est au tour du quartier de La Combe d'accueillir les engins pour une mise aux normes de nos ressources en eaux.

La circulation sera limitée et partiellement interdite pour permettre l'intervention. Merci aux riverains pour leur patience.

Les travaux sur les captages se termineront par la pose des clôtures et portails de protection et le remplacement de certains équipements (portes, échelles des chambres de captages et réservoirs, etc.) qui étaient hors d'usage. ■



Le secteur du captage de La Combe



Embellissement du bassin de l'Échinal
(Le Vieux-Saint-Maximin)

Embellissement de notre village

Notre dynamique équipe d'employés du service Technique (Patrick, Jean-Yves, Gérard et Sylvie) travaille chaque jour à entretenir et embellir notre village.

Nous avons pu les voir à la manœuvre de fort belle manière pour les Fêtes de la Tour.

Ils n'oublient pas non plus le fleurissement et l'aménagement de nos hameaux. Nous remercions leur esprit d'initiatives. ■

Finances

Budget 2015



*Odile Chabert élue
responsable Finances*

Le conseil municipal du 26 mars dernier a voté le budget de l'année 2015. Le budget de fonctionnement se porte à 1 122 K€ dont 497 K€ d'excédent des années antérieures.

Les gros projets de la commune vont faire l'objet de financement extérieur afin de bénéficier de taux bas du marché bancaire et ainsi de garder une capacité financière.

Le budget se traduit par des recettes et des revenus, à savoir :

- les impôts locaux, pour lesquels les taux de la commune n'ont pas été modifiés pour cette année – les bases de calcul ne dépendent pas de la commune et peuvent avoir un impact sur les avis d'imposition des habitants ;
- les dotations de l'État qui diminuent chaque année ;
- les revenus divers qui proviennent de la vente de certains services municipaux payants (services



périscolaires, location de salle...) ;

- les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût des investissements sur plusieurs années.

Auxquels sont ôtés des dépenses :

- les dépenses de fonctionnement qui servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien (entretien des bâtiments, des routes, paies, subventions aux associations, frais liés aux cérémonies...) ;
- les dépenses d'investissement (étanchéité de la Tour d'Avalon, escalier de la Tour, sécurité des réservoirs, finalisation des travaux d'Avalon, frais d'études du PLU, etc.) qui sont décidées directement par le conseil municipal ;
- les dépenses qui concernent le remboursement des dettes de la commune.

Une partie des excédents des années antérieures a été affectée au budget d'investissement de la commune, soit 264 K€. ■

Vie sociale - Scolaire

Les changements périscolaires



*Agnès Fouillet élue
responsable Vie
Scolaire*

L'année scolaire se termine dans quelques jours, les temps d'activités périscolaires (TAP) aussi ! Les enfants et les animatrices TAP organisent un vernissage de leurs productions réalisées sur le thème « Les villages du

monde ». Certains groupes ont élaboré des chorégraphies et répété des chansons. Venez les applaudir vendredi 26 juin, de 16 h 30 à 18 h 30 !

Nouvelles tarifications

Pour la garderie, une simplification a été adoptée : il n'y a plus que trois tarifs pour chaque tranche de

quotient familial. Ce tarif correspond à l'ancien tarif de 2 heures, majoré de 0,05 €.

Pour les TAP, à la rentrée 2015, la commune a fixé la participation annuelle des parents à 125 € (150 € si le projet éducatif territorial communal n'est pas validé par les services de l'État). La commune prend aussi à sa charge 125 €, respectant le principe du partage « 50-50 ».

En 2015-2016, l'équipe des animatrices s'enrichira d'un nouvel animateur (ou -trice !), ce qui portera leur nombre à cinq.

Les tarifs votés par le conseil municipal sont consultables sur le site Internet de la commune. ■

Le périscolaire à l'ère du numérique

Le service Périscolaire va, pour la rentrée 2015, mener une petite révolution. La garderie, la restauration et les TAP vont être organisés par un nouveau logiciel. Celui-ci va permettre aux parents en se connectant au « portail famille », via le site Internet de la commune, de gérer la fréquentation de leur(s) enfant(s).

En quelques « clics », il sera possible de signaler une présence ou une absence inhabituelle d'un enfant, de consulter ses factures ou de modifier un renseignement administratif.



Pour accompagner les familles, une démonstration sera proposée le vendredi 3 juillet lors de l'Assemblée générale de l'association Vive l'école et des permanences seront organisées en mairie lors des deux premières semaines de juillet.

Désormais, même le règlement pourra s'effectuer par carte bancaire via le titre payable sur Internet (TIPI) dès la réception de la première facture...

La révolution est en marche ! ■



Marie-Laure Caporale
élue responsable
Animation

Animation

Les Fêtes de la Tour 2015

« Immense succès des Fêtes de la Tour ». Voilà ce que titrait *Le Dauphiné Libéré* au lendemain de ce dimanche de Pentecôte.

Cette année, les Fêtes de la T o u r , subventionnées en partie par la communauté de communes, s'inscrivaient dans le programme des festivités proposées dans toute la vallée du Grésivaudan pour fêter le 500^e anniversaire de la bataille de Marignan (1515/2015) et honorer en même temps le chevalier Bayard, natif de Pontcharra.

Cette journée a été ponctuée d'une programmation riche et variée entre la tour d'Avalon et le centre de loisirs. Danses, spectacles, animations, expositions et la démonstration spectaculaire du tournoi de



chevalerie ont réjoui un public nombreux venu de toute la vallée. En parallèle, le vide-greniers et les stands de professionnels ont attiré de nombreux acheteurs. Tout au long de ce dimanche chaud et ensoleillé, des repas ont pu être consommés sur place et la buvette a permis à tous de se rafraîchir.

C'est costumé, aux couleurs de leur hameau que beaucoup d'habitants de notre commune ont participé au défilé des médiévistes.



Merci à toutes les équipes administratives et techniques qui ont eu en charge l'organisation de cette journée. Un grand merci aux associations de Saint-Maximin qui, grâce à leur implication, à leur esprit d'entraide et à leur dynamisme, ont fait de cette journée... un « immense succès » ! ■

La Victoire du 8 Mai 1945



La cérémonie du 8 mai a réuni autour du monument aux Morts, les porte-drapeaux, les représentants des associations ANACR, FNACA, UMAC, la gendarmerie, les pompiers.

Aux côtés des élus, du public et des enfants venus nombreux, en famille, commémorer le 70^e anniversaire de la Victoire, Jacques Viret, maire de Saint-Maximin, a lu le message du secrétaire d'État, Jean-Marc Todeschini, chargé des Anciens Combattants

et de la Mémoire. René Paget s'est également exprimé pour l'ANACR.

Après le dépôt des gerbes de fleurs, l'Harmonie des Enfants de Bayard rendait hommage aux soldats : la Marseillaise, le Chant des Partisans. La sonnerie aux Morts a également retenti pendant la minute de silence. ■

Fête des mères 2015

Dans la cour de l'école, se sont rassemblées toutes les mamans présentes ce dimanche 31 mai 2015, jour de la fête des mères. Chaque maman a reçu de la commune une rose de couleur rose, symbole de féminité, de gentillesse et de bonheur. Les enfants ont également distribué à toutes les mamans, le cadeau qu'ils avaient préparé avec leurs animatrices, pendant les TAP.

Le joli char fleuri avait auparavant sillonné les hameaux et donné l'aubade matinale... Merci à Éric Roux, à l'équipe de Vivre à Saint-Maximin et à son président, Louis Paquet, de leur participation.



Plus tôt dans la matinée, Andrée Kiezer et Olivier Roziau avaient rendu visite et fleuri notre doyenne, Noëlla Murgier, qui fêtera ses 93 ans au mois de juillet prochain, et Natalia Jourdan qui a donné naissance, le 12 mai dernier, à Léo. ■

Savoir vivre ensemble

Consommation d'eau potable et remplissage des piscines privées



Nous vous remercions de bien vouloir **prévenir la mairie (tél ou mél) avant le remplissage de votre piscine**. Il ne s'agit pas de demander une autorisation et encore moins d'effectuer une surveillance mais tout simplement de faciliter les contrôles réguliers effectués par le service Technique sur les fuites ou anomalies intempestives sur le réseau d'eau potable. ■

Brûlage des déchets végétaux



Les **FEUX** de particuliers concernant les déchets végétaux verts sont **INTERDITS** sur l'ensemble

des communes du Grésivaudan.

Horaires d'ouverture déchetterie à Pontcharra :

- matin (lundi, mercredi, vendredi, samedi) : de 8 heures à 12 heures ;
- après-midi (sauf dimanche et jours fériés) : de 14 heures à 18 heures (heure d'hiver) ; de 14 heures à 19 heures (heure d'été). ■

Nuisances sonores



Le bruit est le facteur n° 1 des conflits de voisinage et aussi de stress par perte de

sommeil.

L'utilisation d'engins et appareils sonores (outillage de jardin, de bricolage, instruments de musique, etc.) ainsi que la nuisance générée par les animaux (en particulier les aboiements répétitifs) peut causer une gêne réelle et sérieuse pour vos voisins.

Parlez-en (courtoisement) entre vous !

Nous vous rappelons les horaires autorisés par la préfecture (en dehors desquels le silence doit être respecté) :

- semaine : 8 h 30 à 12 heures et 14 heures à 19 h 30 ;
- samedi : 9 heures à 12 heures et 15 heures à 18 heures ;
- dimanche et jours fériés : 10 heures à 12 heures. ■

Jour du ramassage des ordures ménagères



Ramassage tous les **vendredis matin** (selon conditions météo).

Merci de mettre à disposition vos conteneurs dès le jeudi soir. ■

Recensement militaire

Les jeunes garçons et les jeunes filles, **âgés de seize ans**, doivent se faire recenser en mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité, dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. Le recensement militaire est une démarche **obligatoire et indispensable pour passer examens et permis de conduire**. ■

Numéros d'urgence

15 : SAMU / 17 : gendarmerie / 18 : pompiers. ■

Fête des voisins

Printemps, été sont les belles saisons pour profiter de la douceur du jardin. Partagez ces instants avec vos voisins autour d'un apéro ou d'un repas convivial. Le charme de vivre à Saint-Maximin c'est aussi de tisser des liens avec ceux qui vivent autour de chez nous mais également l'occasion de mixer les générations dans la joie et la simplicité. Remettons en place les fêtes des voisins, à vous de déterminer la date qui sera celle de votre quartier ! ■



Événements pour cet été



Véronique Lapiéd
élu(e) responsable
Culture

Cette année Cinétoiles aura lieu le **vendredi 26 juin** au **centre de loisirs** autour du film *Avis de mistral* de Rose Bosch avec Jean Reno :

« Léa, Adrien, et leur petit frère Théo, sourd de naissance, partent en vacances en Provence chez leur grand-père, Paul "Oliveron", qu'ils n'ont jamais rencontré à cause d'une brouille familiale. Pendant cet été tourmenté, les deux générations vont être transformées l'une par l'autre. »

Cinétoiles 2015



Un film chaleureux à découvrir en famille.

La séance aura lieu en plein air, à 21 h 45. Afin de profiter pleinement de cette douce soirée familiale, rendez-vous à partir de 20 heures au centre de loisirs pour un pique-nique géant. Chacun amène de quoi grignoter et se désaltérer, venez aussi avec vos chaises pliantes ou couvertures pour plus de confort.

En cas de pluie la soirée sera maintenue et se déroulera dans le bâtiment du centre de loisirs.

Nous vous attendons nombreux... ■

Kermesse de l'école

Cette année la kermesse de l'école se déroulera le **27 juin 2015** au centre de loisirs intercommunal.

Elle débutera par un spectacle des enfants, à 10 h 30.

L'association Vive l'école proposera ensuite :

- dès 11 h 30 diverses activités : fabrication de cabanes en bois, jeux traditionnels type



courses en sac, tir à la corde, lancé d'œufs, tournoi de foot... ;

- buvette et restauration pour le reste de la journée (12 € repas adulte, 6 € repas enfant) ;
- à 17 h 30, la kermesse se clôturera par un « flash mob ».

Venez profitez de cette belle journée avec vos enfants. ■

La tour expose

Comme tous les étés, la tour d'Avalon ouvrira ses portes tous les week-ends et jours fériés du **11 juillet au 16 août**, de 15 heures à 18 heures.

Cette année deux expositions habilleront les salles du premier et deuxième niveau.

D'une part, un travail photographique de grande qualité « Hommage à l'éphémère » de Maxime Cotte. L'audace de ce jeune crollois nous fait pénétrer dans les lieux interdits au public où le temps se suspend.

D'autre part, des peintures d'Erika Strus, autodidacte de Meylan, qui nous propose une série de toile acrylique dans un univers abstrait et coloré. L'accès au sommet de la tour reste interdit pour des raisons de sécurité.

La vente des cartes postales de Martine Retter permettra de participer au financement de la réhabilitation du sommet de la tour. Vous pouvez vous les procurer au bureau d'accueil de la mairie mais aussi tout l'été aux heures de visite de la tour.

Afin d'assurer les visites, la commune recrute une personne pour tenir les permanences au pied de la tour, faites passer le message autour de vous. Et pour les candidatures présentez-vous en mairie.

Tarif des entrées : 2,5 € par personne et gratuit pour les moins de 10 ans. Groupe (à partir de dix personnes) : se renseigner en mairie. ■

État civil *Seuls sont publiés les avis de naissance et de mariage ayant reçu un accord des familles pour leur communication.*

Naissances : 17 décembre 2014, Marie Bazelier ; 3 février 2015, Hadrien Fontanges ; 12 mai 2015, Léo Jourdan. **Décès** : 16 juin 2015, Ofefia Dalla-Costa. ■